



Ohey – Programme Communal de Développement Rural

Compte-rendu de la réunion de consultation villageoise Jallet, le 30 janvier 2025

Participants : 25 personnes ont participé à la réunion.

Parmi elles : Martin Guiot, Emmanuel Hanoul, Marc Sodoyer, Marjorie Lebrun, Line Moyersoen, Marie-Noël Beauduin, Vincent Henin, Robin Guns, Mélanie Bronckaerts, Benoit Redant, Christophe Henrard, Marine Liard, Laurent Ranwez, Chantal Scoufflaire, Christian Grégoire, Françoise Grégoire, Eric Taymans, Françoise Ansay, Barthélémy Defosse, David Degeimbre, Damien Van Heers, Antoine Clarinval, Odile Mohymont, Ingrid Cattareggia et Olivier Mussen.

Pour le Collège communal : Christophe Gilon, Rosette Kallen, Freddy Lixon, Caroline Houart et Arnaud Paulet

Pour la commune : Ruth Oosterhof

Pour la Fondation rurale de Wallonie : Odile Hubermont et Denis Defays

1. Objectifs de la réunion

Un double objectif est poursuivi lors de la réunion :

- Informer les habitants sur la philosophie et le déroulement du processus d'élaboration du Programme Communal de Développement Rural (PCDR), et susciter l'envie d'y participer.
- Établir un diagnostic aussi précis que possible de la commune en donnant la parole aux citoyens sur les atouts/ressources de leur village ou de leur commune ainsi que sur les changements attendus à l'horizon des 10 ans.

2. Informations sur le Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) est un outil permettant de déterminer les projets à mener pendant les 10 prochaines années afin d'améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants. Il est élaboré conjointement par les mandataires et la population. Des explications plus détaillées sont disponibles sur le site <https://www.developpementruralohey.info/> et sur www.frw.be.

3. Consultation villageoise : résultats

3.1. Points noirs en matière de sécurité routière

En caractères gras : les éléments cités plusieurs fois

Lieu / Nom de rue / Carrefour	Problème(s)
Généralités.	<p>De manière générale, la cohabitation entre voitures et usagers faibles (vélos et piétons).</p> <p>Le non-respect des priorités de droite.</p> <p>La vitesse, y compris du charroi agricole. Nécessité de sensibiliser sans restreindre.</p> <p>L'état des accotements et des routes, surtout sur les routes secondaires en très mauvais état. Cette situation entraîne des difficultés de croisements.</p> <p>L'absence de trottoirs et de dispositifs/aménagements en faveur de la mobilité douce (marquages au sol et pistes cyclables suggérées). Ce problème est surtout marqué dans les coeurs de village et dans les liaisons inter-villages.</p>
Rue Saint-Martin	<p>En général.</p> <p>La vitesse excessive des voitures et des véhicules agricoles.</p> <p>L'absence d'aménagements et de signalisation en faveur de la mobilité douce.</p> <p>Le manque de protection pour les usagers faibles. Le danger de circuler à pieds, pour tous mais surtout pour les enfants (sentiment d'insécurité).</p> <p>La présence d'un trop grand nombre de gîtes.</p> <p>L'absence de dispositifs de ralentissement (chicane...). Un seul actuellement, ce n'est pas suffisant.</p> <p>Le ruissellement d'eaux en de nombreux endroits. Dangereux en hiver (gel).</p> <p>L'eau stagne dans le tournant.</p> <p>« Petite » Rue Saint-Martin (n°28, 28A, 28B).</p> <p>L'accotement de la rue Saint-Martin à la rue de Matagne.</p> <p>Sortie de la salle Les Houlottes et parking.</p>
	<p>Il s'agit d'une rue à sens unique mais certaines voitures n'hésitent pas à prendre le sens interdit.</p> <p>L'accotement n'est pas stabilisé.</p> <p>L'écoulement des eaux. L'eau ruisselle trop à certains moments et un effet cuvette se crée.</p> <p>La vitesse des voitures comporte un véritable danger pour les enfants.</p>

	Carrefour avec les rues de Filée et Pont de Jallet.	Le carrefour est dangereux. Les priorités ne sont pas respectées. Un rond-point serait bien.
	Croisement avec le Chemin de Chubrin.	Le carrefour est dangereux.
Rue Pont de Jallet et Chemin de Chubrin	En général.	L'infrastructure d'évacuation des eaux de pluie est devenue insuffisante à cause du changement climatique rendant les routes glissantes et dégradées au fil des saisons.
Les routes menant à Jallet	En général.	Les routes menant à Jallet sont fort étroites. Il y a un besoin de consolider les bords de routes à cause des nids-de-poule engendrés par les croisements entre voitures et charrois.
Rue de l'Orgalise	Sortie de Jallet vers Evelette.	La présence d'énormes flaques d'eau et le ruissellement des eaux entraînent un risque de sorties de route pour les voitures mais aussi un danger pour la mobilité douce.
Rue Sur Villers	En général.	Les élargissements ne sont pas durables (béton), des nids-de-poule sont déjà présents.
Rue de Filée	En général.	La vitesse excessive.
Route de Huy	En général.	La cohabitation entre voitures et mobilité douce représente un grand danger.
	Après le lieu-dit Matagne.	La vitesse excessive, tant des voitures que des véhicules agricoles.
Perwez	Rue Pré Magnette, rue Saint Raboni et Chemin de Chubrin.	La présence régulière des eaux et de la boue sur la route mais aussi de nombreux trous sur la chaussée.
	Rue du Bâtis du Moulin.	Les énormes pertes de tarmac par plaques dans les tournants et montées vers l'école de Perwez.
	Près de la potale Saint Raboni (carrefour rue du Bâtis de Moulin et rue Saint Raboni).	La courbe est sans vue et la route trop étroite, la haie est trop haute, l'ancien propriétaire du château la coupait plus bas auparavant.
Route entre Libois et Tahier	Rue de Libois et rue de Tahier.	Les accotements non remblayés entraînent des difficultés ou des impossibilités de se croiser.
Rue de l'Erdal	Entre Hodoumont et Libois (montée vers Libois).	La présence de nombreux nids de poule.
Route entre Evelette et Haillot		Route inondée.
Ohey-village, route de Ciney	En face de la pharmacie.	L'absence de passage pour piétons.

3.2. Résultats du travail thématique

Thématique 1 : le cadre de vie

Les atouts et faiblesses

	Les atouts/ce qui fonctionne bien	Les faiblesses/ce qui pourrait être amélioré
Aménagement du territoire et urbanisme	Le calme/la quiétude de la campagne.	
	La préservation des maisons individuelles par rapport aux blocs appartements.	Le manque de cohérence urbanistique et d'intégration des nouvelles constructions dans le paysage.
		Le manque d'aménagements adaptés en lien avec les nombreuses nouvelles constructions.
		Les coulées de boue, les inondations des routes et des champs et le manque de gestion de cette importante problématique.
		L'absence d'une vision globale de la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant.
		L'esthétique des aménagements extérieurs de nombreuses habitations (exemple : les géotextiles qui constituent une perte de biodiversité).
		L'absence d'un véritable centre de village/l'absence d'une place de village clairement identifiable à Jallet mais aussi à Perwez.
		Le peu d'ouvertures aux nouvelles formes d'habitat, notamment d'habitat léger : roulettes, yourtes...
Paysages	Les paysages du Condroz sont toujours très beaux et bien préservés.	Mais ils sont trop souvent méconnus alors qu'ils constituent un important attrait touristique.
		Le risque de défigurer les paysages que constitue le développement de projets éoliens.
Energie	Le projet d'une éolienne citoyenne à Evelette (avec la possibilité de prise de parts ?).	Le projet d'implantations d'éoliennes.
	Beaucoup de panneaux photovoltaïques	L'absence de résilience en matière d'énergie.
Patrimoine	La qualité du patrimoine bâti oheytois (fermes, châteaux, églises, belles pierres...).	
	La qualité du Petit Patrimoine Populaire Wallon.	
Nature et biodiversité	La qualité du territoire oheytois en matière de biodiversité et de cadre naturel.	Le manque de haies le long des voiries et dans les champs, ce qui constitue un manque à gagner pour la valorisation du bois.

Propreté	La bonne gestion des déchets.	La propreté insuffisante dans certains endroits, notamment le long des bords de routes (canettes, détritus...), ce qui entraîne une pollution de l'eau.
Logement		L'inaccessibilité des logements pour les jeunes.
Infrastructures		Le mauvais état des voiries, des accotements et des trottoirs.
		Les décrochages d'onduleurs et le réseau électrique qui saute ou en surtension avec les panneaux photovoltaïques.
		Les soucis d'égouts rencontrés à Perwez. Les égouts ne sont pas adaptés aux très nombreuses nouvelles habitations.

Les changements attendus dans 10 ans...

- **Dans 10 ans, la commune d'Ohey aura réussi le pari de ...**
 - Garder le caractère rural et campagnard des villages.
 - Développer la biodiversité sur son territoire.
 - Déminéraliser un maximum son territoire (les cours d'écoles par exemple).
 - Devenir une référence en matière d'habitat léger.
 - Mettre en place une communauté d'énergie.
 - Maintenir ses paysages et sa ruralité (pas d'éolienne, pas de développement abusif des nouvelles constructions).
- **Dans 10 ans, les Oheytois et Oheytoises seront capables de...**
 - Résilience climatique.
 - Se baigner dans une ancienne carrière propre.
- **Chiche que dans 10 ans, la commune d'Ohey sera...**
 - Encore plus dynamique.
 - Investie dans le développement de son attractivité.
 - Un modèle de la gestion du bassin versant de Jallet pour collecter/ralentir l'eau via une gestion intégrée de l'eau (aménagements, mares, zones humides...).
 - Un modèle d'aménagement du territoire respectueux de l'environnement.
- **Dans 10 ans, la Commune d'Ohey en 3 mots-clés :**
 - Attractive/culturelle/innovante.
 - Sécurité (des plus faibles) /RésilienceS/Solidarité locale.

En cas de Choc, les choses essentielles à préserver et comment.

Choc proposé pour la réflexion : Une tempête très importante.

1. **Un abri communal.**
 - En organisant un lieu de rassemblement.
 - En y prévoyant des lits, des couvertures, une distribution d'eau, des tartes...
2. **Le maintien en fonction des infrastructures de base (électricité, eau, internet).**
 - En anticipant un maximum l'enfouissement des câbles électriques.

- En sécurisant le réseau.
- En prévoyant une citerne pour distribuer de l'eau potable.

3. L'alimentation.

- En faisant en sorte que les producteurs locaux vendent leurs produits en direct aux habitants.

4. La solidarité.

- En faisant en sorte que chaque personne connaisse ses voisins pour développer de l'entraide.

Les pistes concrètes de projets

- « **Jallet, village résilient en eau** ».
 - La création d'aménagements publics résilients et globaux pour lutter contre le ruissellement des eaux.
 - La canalisation des eaux du village de Jallet qui s'écoulent dans les terrains agricoles (route vers Hodoumont).
 - A Jallet, à l'échelle du bassin versant, gestion de la qualité, de la quantité et de l'approvisionnement en eau avec une valorisation du petit patrimoine lié à l'eau.
- **Lutte contre les inondations à Perwez**. Meilleure gestion des écoulements (eaux de ruissellement) et débetonisation. Des gros travaux sur le système d'égouttage sont nécessaires.
- **Abandon du projet éolien entre Matagne et Evelette** de manière à maintenir les paysages, le calme de la campagne, le passage des oiseaux migrateurs, ...
- **Actions d'amélioration de la propreté dans la commune**. Trop de déchets dans certains endroits et de déversements polluants qui finissent par arriver dans le beau ruisseau de Flemme. Il faudrait davantage de contrôle.
- **Création de talus vivants et naturels dans toute la commune**. La plastification des talus (parfois en partie communaux) en façade des habitations est un problème esthétique et d'érosion de la biodiversité et d'aggravation des inondations en aval.
- **Création de communautés d'énergie**. Orientation idéale des toitures sur l'entité. Favoriser/financer l'installation de panneaux photovoltaïques et de batteries pour partage quand l'électricité n'est pas consommée. Projet adaptable à l'ensemble de la Commune (exemple : parkings et toitures des grandes surfaces, églises, écoles et bâti privé).
- **Actions d'amélioration/de développement de la biodiversité**. Création de haies et de mares dans les espaces publics mais aussi sensibilisation des particuliers à l'aménagement écologique de leur jardin. Ces projets sont importants à l'heure du réchauffement climatique et de l'accaparement des terres agricoles. Il est donc nécessaire de préserver et de favoriser le développement des zones naturelles.
- **Autorisation pour les personnes âgées ou seules de construire des habitations de plain-pied** adaptées à leurs besoins (facilité de vie). Pousser à une révision des réglementations régionales. La demande est forte pour ce type de logements.
- **Amélioration du réseau électrique afin d'éviter les coupures et les décrochages des onduleurs des panneaux photovoltaïques**.

Thématique 2 : le vivre ensemble

	Les atouts/ce qui fonctionne bien	Les faiblesses/ce qui pourrait être amélioré
Activités sportives	Le hall omnisports. De nombreux clubs sportifs.	
Services à la population	Des élus locaux accessibles. La nouvelle maison médicale. Le projet de maison de repos. La présence de logements sociaux sur le territoire communal. La présence d'une très chouette crèche. L'efficacité du déneigement quand c'est nécessaire. L'Espace Public Numérique.	Le manque de médecins généralistes. L'absence d'une maison de repos. Le manque de places d'accueil en crèche ou chez les gardiennes sur le territoire communal.
Lieux de rencontre	La chance de disposer d'une salle dans le village de Jallet. La salle est un élément central du village, c'est un véritable atout qui permet aux gens de se rassembler, de créer des liens, de proposer des activités ludiques, divertissantes, culturelles... La rénover permettrait d'organiser davantage d'activités culturelles (pièces de théâtre, spectacles, concerts, activités pour les petits et les grands, jeunes et moins jeunes).	L'état de la salle de village dont la rénovation constitue un véritable enjeu pour la survie de la dynamique villageoise. La salle se dégrade rapidement. Sa disparition entraînerait une perte de cohésion sociale et de convivialité.
		L'absence d'une salle de fête centrale dans l'entité.
		L'absence de lieux de rencontre sécurisés pour les enfants jouer et les gens se rencontrer et se connaître.
Enseignement	La présence de chouettes petites écoles communales. La qualité de l'enseignement communal, maternel et primaire.	Le déficit d'un enseignement de type alternatif, proche de la nature (école du dehors).
Cohésion sociale	Un esprit de village. Une bonne cohésion inter-villages. De bonnes relations/une bonne connaissance entre voisins, ce qui contribue à une bonne solidarité et au développement de l'entraide. Une bonne cohésion générale à Jallet grâce à la salle de village. Le Repair Café.	Les avis en la matière sont partagés ! Le manque de connaissances entre voisins.
Vie associative	La salle de la fanfare et ses/sa fanfare(s). Les brocantes.	L'absence d'une véritable politique de soutien aux personnes isolées.

	Le Comité des fêtes de Matagne. Le Comité villageois de Jallet. Le comité des aînés.	
Participation citoyenne	La Commission Locale de Développement Rural (CLDR).	Le fonctionnement de la CLDR qui doit être amélioré. L'absence de décentralisation des décisions communales.
Jeunesse	La Maisons de Jeunes d'Evelette qui est très active. La formation permis de conduire théorique organisée à la MJGO.	
	La présence d'un mouvement de jeunesse : les Scouts qui sont particulièrement dynamiques.	L'absence d'un lieu de rencontre pour les Scouts (salle et stockage). Le manque de lieux de camps scouts, (surtout si la salle des Houlottes venait à disparaître).
		L'absence d'une plaine de jeux/d'une aire multisports /d'un espace pour les jeunes à Jallet.
		L'absence d'activités pour les jeunes à Jallet.
Culture		L'absence d'un lieu à vocation culturelle (style « La spirale » de Natoye). La salle des Houlottes pourrait jouer ce rôle car elle dispose d'un bar, d'une scène... (mais à rénover). La faiblesse de la vie culturelle et de l'offre culturelle à Ohey.
		Le manque de synergies avec le Centre culturel d'Andenne.

Les changements attendus dans 10 ans...

- **Dans 10ans, la commune d'Ohey aura réussi le pari de ...**
 - Rénover la salle de Jallet pour en faire profiter l'ensemble des habitants de la commune.
 - Finaliser son projet de maison de retraite.
 - Faire en sorte que les citoyens de tous les villages se connaissent et se soutiennent.
 - Permettre une bonne coordination entre tous les Comités pour permettre l'échange entre les villages et disposer d'un calendrier d'évènements commun.
- **Dans 10 ans, les Oheytois et Oheytoises seront capables de...**
 - D'assister à divers spectacles culturels, concerts... dans la magnifique salle Les Houlottes qui aura été rénovée.
 - De se retrouver dans un lieu convivial au cœur de leur village (exemple : un tiers-lieu).
 - Proposer assez d'activités pour que tous les jeunes et les aînés puissent y trouver leur compte.
- **Chiche que dans 10 ans, la commune d'Ohey sera...**
 - Plus culturelle.
 - Un exemple de qualité de vie.
 - Capable de décentraliser les activités existantes (Maison des jeunes, Centre Culturel d'Andenne, tiers-lieux, rendez-vous du Coing...).

- **Dans 10 ans, la Commune d’Ohey en 3 mots-clés :**
 - Nature/déconnexion numérique/ Bon vivre.

En cas de Choc, les choses essentielles à préserver et comment.

Choc proposé pour la réflexion : un couvre-feu/un confinement.

- 1. La vie sociale des enfants et des adolescents.**
 - En favorisant les actions entre les jeunes toute l’année (et sans écrans).
 - En maintenant l’école et les activités extra-scolaires.
- 2. La solidarité.**
 - En maintenant les contacts envers les personnes âgées et/ou isolées.
 - En maintenant les contacts entre habitants.
 - En créant des points de contact sociaux et psychologiques pour maintenir l’écoute et le relais.
- 3. La nourriture locale.**
 - En valorisant les commerçants, les producteurs et les coopératives.
- 4. Les soins de santé.**
- 5. La gestion des déchets.**

Les pistes concrètes de projets

- **La rénovation durable de la salle de Jallet et de ses abords directs**, parking compris. La salle est un gouffre énergétique, elle est vieillotte et insalubre. Ce projet constitue une nécessité en matière de cohésion sociale, de développement d’activités culturelles (théâtre, cinéma, danse...), d’accueil de camps scouts, de maintien des festivités villageoises et de l’âme du village, d’accueil de la biodiversité dans les abords, de développement de l’attrait touristique de la commune. La salle de village est un lieu de rassemblement multiculturel et intergénérationnel. Le lieu pourrait devenir un espace de test et de recherche en matière de biodiversité et d’alimentation durable. La piste d’un tiers-lieu pourrait aussi être étudiée.
- **Création d’un espace de sports et de jeux pour les jeunes à Jallet.** Espace avec street workout, sports, jeux afin de permettre aux jeunes de se dépenser tout en se rassemblant et en s’amusant. Ce projet permettrait de les faire se rencontrer et de développer la cohésion sociale.
- **Adaptation des néo-ruraux au fonctionnement villageois en cours.** Accepter la vie agricole mais aussi les activités organisées dans les villages. (Cf. de nouveaux habitants peu conciliants à Jallet). Développer le respect de tous.
- **« Jallet, village résilient et solidaire ».** Création de lieux pour faciliter la rencontre, la solidarité, l’entraide, la mise en place d’une gouvernance locale.
- **Mise à disposition d’un local adapté pour les Scouts, avec lieu d’entreposage du matériel.** L’accueil se fait à l’école de Haillot. Il y a donc un sentiment de ne pas être chez soi. Le stockage du matériel est catastrophique et se fait actuellement chez un particulier (au terme d’un 5^e déménagement).
- **« Ohey, commune partageuse ».** Mettre en place un système de prêt des machines et outils communaux (broyeuse, débroussailleuse, taille-haie...) pour tous les habitants.
- **Création de synergies entre les comités pour partager les événements et avoir un calendrier commun via la création d’un canal de communication spécifique.**

Thématique 3 : travailler/se déplacer/consommer

	Les atouts/ce qui fonctionne bien	Les faiblesses/ce qui pourrait être amélioré
Tourisme	Les Sentiers d'Arts qui constituent un attrait touristique important.	
	La Maison du Tourisme.	
	Les sentiers de promenade/les chemins et sentiers.	La présence de boue et d'un excédent d'eaux entraîne une perte de la fréquentation touristique.
	La présence d'une offre touristique adaptée/l'attrait touristique du territoire communal.	L'absence d'un emplacement pour les camping-cars/vans à Jallet avec un attrait touristique vers Hodoumont.
	La présence de gîtes qui fournissent de la visibilité et qui constituent un soutien pour le commerce local.	Les gîtes sont aussi considérés comme trop nombreux et comme une entrave au logement des jeunes dans la commune.
	La possibilité de louer des vélos. Beaucoup de tourisme à Jallet grâce aux gîtes et maison d'hôtes.	
Commerces	De nombreux commerces et services accessibles dans le village d'Ohey et qui attirent des habitants d'autres communes (Gesves, Marchin...).	L'absence d'une boulangerie.
	La présence d'une boucherie à Filée	
	Le petit commerce « Chez Paulette ».	
Agriculture	La présence d'une agriculture diversifiée sur le territoire communal.	
	La présence de 5 agriculteurs dont 3 en bio à Jallet garantit une bonne résilience alimentaire.	
		La largeur de plus en plus importante des engins agricoles par rapport à la largeur des voiries.
Produits locaux	La qualité et la diversité de l'offre de produits locaux.	La présence de trop de supermarchés qui ne vendent pas de produits locaux et/ou de qualité.
	Le petit marché du jeudi.	Le manque de diversité de l'offre sur le marché du jeudi.
	Cocoricoop.	
		L'absence de liens entre les écoles et les produits locaux pour les cantines.
Mobilité	L'ouverture et l'entretien des chemins et sentiers permettent le développement du maillage écologique et favorisent les déplacements des piétons, cyclistes et cavaliers de manière sécurisée.	Le non-respect de ces chemins qui sont parfois labourés par certains agriculteurs.
		La chasse qui empêche la circulation sur ces chemins et qui devrait être interdite un jour par week-end.

		L'absence de bus à Jallet pose de nombreux soucis de mobilité pour les ados et les personnes âgées.
		L'absence ou presque de transports vers les écoles secondaires complique la vie des habitants.
		Le danger pour le déplacement des piétons ou des personnes à mobilité réduite dû à l'absence de trottoirs en de nombreux endroits.
		L'absence de pistes cyclables.
		Le fléchage et la signalisation sont souvent compliqués.
Entreprises/Indépendants/ TPE et PME	Ohey Pro constitue un beau réseau d'indépendants.	
HORECA		L'absence d'un café/d'un lieu où boire un verre.

Les changements attendus dans 10 ans...

- **Dans 10 ans, la commune d'Ohey aura réussi le pari de ...**
 - Mettre des abris vélos dans tous les lieux de vie sociale.
 - Disposer d'un réseau de promenades balisé.
 - Repérer les forces vives de son territoire pour valoriser les savoir-faire (par exemple via la création d'un Système d'Echange Local (SEL)).
 - Combiner agriculture durable, vie villageoise et attrait touristique.
 - Mettre en place un système de mobilité partagée.
- **Dans 10 ans, les Oheytois et Oheytoises seront capables de...**
 - Se déplacer à vélo en toute sécurité et de se partager leur voiture.
 - Se nourrir localement à 100% grâce aux agriculteurs et producteurs locaux.
 - De respect mutuel pour chacun puisse de déplacer en toute sécurité.
 - Se déplacer partout via ls transports en commun.
- **Chiche que dans 10 ans, la commune d'Ohey sera...**
 - Capable de permettre à n'importe quelle personne de se déplacer dans la commune en toute sécurité avec les transports en commun, à pieds ou à vélo pour se rendre dans un mouvement de jeunesse ou à une activité sportive.
 - Toujours aussi verte, avec une diversité de commerces, dans le respect de tous ses habitants (agriculteurs, villageois...) et en parfaite harmonie.
 - Parmi les dernières communes vertes de Wallonie, un lieu préservé, havre de paix pour les touristes.
- **Dans 10 ans, la Commune d'Ohey en 3 mots-clés :**
 - Sécurité/ruralité/100% bio.
 - Attrait touristique durable.
 - Rurale/Citoyenne/Mobilité.

En cas de Choc, les choses essentielles à préserver et comment.

Choc proposé pour la réflexion : un choc pétrolier.

1. La communication.

- En préservant ses réseaux sociaux, ses folders, ses écoles et ses commerces.

2. L'alimentation.

- En comptant sur l'entraide et la solidarité de quartier.
- En comptant sur une ou plusieurs personnes qui gèrent un système de commandes et de livraisons.
- En préservant les agriculteurs.
- En comptant sur des citoyens qui s'engagent (achat local, chantiers participatifs).
- En valorisant les ressources en eau locales.
- En créant des supérettes mobiles.
- En développant des achats groupés.
- En se basant sur les productions locales.

3. Les services à la population.

- En maintenant les moyens humains et financiers de la commune.
- En mobilisant l'épargne citoyenne via crowdfunding.

4. La solidarité.

- En développant les comités de quartier.
- En créant des bistrots locaux.
- En développant une épicerie locale.
- En créant des réunions citoyennes pour organiser la vie villageoise.
- En coupant internet.
- En créant une plateforme de récolte des savoirs.
- En développant une outilthèque.
- En organisant des chantiers en commun.
- En développant des activités culturelles.
- En créant de la gouvernance villageoise par tirage au sort.

5. La mobilité et l'énergie partagée.

- En créant des espaces de rencontre pour en parler.
- En mettant en place un SEL.
- En créant une communauté d'énergie.
- En développant l'usage du vélo (1 personne = 1 vélo).

Les pistes concrètes de projets

- **L'entretien des routes et des accotements**, y compris la taille des haies. Certains tronçons comportent trop de nids-de-poule et certaines haies non taillées obligent les véhicules qui se croisent à aller dans l'accotement. Certaines voiries devraient être élargies.
- **Stabilisation des accotements des routes étroites menant à Jallet.**
- **Actions d'amélioration de la mobilité douce rue Saint-Martin à Jallet.** Des aménagements doivent impérativement être réalisés car cette rue est dangereuse pour les piétons, les cyclistes et les cavaliers.
- **Préservation maximale des chemins et sentiers.**
- **Création d'un plan de circulation respectueux des usagers faibles.** Des aménagements pour les cyclistes et les piétons, tout en ralentissant les voitures.

- **Développement de l'offre de transports en commun**, notamment vers Andenne et Ciney. C'est important pour la mobilité des jeunes.
- **Actions d'amélioration des points noirs en matière de sécurité routière**.
- **Augmentation du nombre de contrôles radars dans les villages**.
- « **Tous à vélos** ». Mettre en place des abris à vélos sécurisés dans différents endroits clés de la commune : lieux sportifs, lieux culturels, commerces, écoles...
- **Résilience dans tous les sens** : relocaliser, repenser en profondeur nos modes de vie (alimentation, mobilité, énergie...).

4. Les suites

- **Un diagnostic complet de la commune** sera réalisé et présenté à la population une fois les réunions villageoises de consultation terminées.
- **Des Groupes de Travail (GT) thématiques**, ouverts à tous, se réuniront pour définir les objectifs et projets qui figureront dans le programme communal de développement rural (PCDR).
- **Une commission locale de développement rural (CLDR)** sera créée. Son rôle sera, sur base du travail réalisé par les GT, de définir le programme de projets à proposer au conseil communal et la priorité à leur accorder dans le temps. La CLDR est composée de 20 à 60 membres, dont minimum $\frac{3}{4}$ sont des citoyens représentant les différents villages, les classes d'âge de la population et les milieux économiques, socio-professionnels et culturels de la commune, et maximum $\frac{1}{4}$ sont issus du Conseil communal. Un appel à candidature sera lancé prochainement.

Pour tout complément d'information

<https://www.developpementruralohey.info>
www.frw.be

Pour tout contact avec la FRW

Odile Hubermont	Tél : 083/660.773	E-Mail : o.hubermont@frw.be
Denis Defays	Tél : 083/660.775	E-Mail : d.defays@frw.be



Fondation Rurale de Wallonie (FRW)
 Rue de Hiétine, 2 à 5370 Havelange
 Tél : 083/660.770 www.frw.be

